



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-122494>

Département(s) de publication : **69, 42**

Annonce n° **24-122494**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ministère de la transition écologique et solidaire Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est 228 rue Garibaldi

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 13000173800017

Ville : Lyon

Code postal : 69446

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69, 42

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : Dirce-poa-2025-croix-luizet

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : HUGET Axelle

Adresse mail du contact : Axelle.huget@developpement-durable.gouv.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 764121028

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 CCP, à cet effet le candidat utilisera les formulaires DC1, DC2 et DC4 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) La forme juridique du candidat. En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire. Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché. Les candidats entrant dans les

cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus. Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclu.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Expérience : La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Capacités professionnelles : L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Capacités techniques : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années. Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06/12/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution du marché seront pondérés comme suit : - Le prix au regard du détail estimatif (60,00%) ; - La valeur technique des prestations, appréciée au regard des points particuliers suivants (30,00%) : => le mémoire justificatif (60%) ; => le planning (20%) ; => le Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance de la Qualité (SOPAQ) servant de support pour l'établissement et la mise en oeuvre du Plan d'Assurance de la Qualité (PAQ) (10 %) ; => la note décrivant les principales mesures prises par le candidat pour assurer la sécurité et l'hygiène sur son chantier (10 %). - Les performances en matière de protection de l'environnement au regard des pièces suivantes ? 10,00% : => du SOPRE hors SOGED (60 %) ; => du SOGED (40 %).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : A42 - Réparation du pont de Croix-Luizet sur le canal de Jonage - Phase 2

Code CPV principal - Descripteur principal : 45221119

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le franchissement est situé sur la commune de Villeurbanne et comprend un ouvrage principal franchissant une piste cyclable, le canal de Jonage ainsi que la rue du Canal et un ouvrage d'accès formant la trémie de la bretelle de sortie du boulevard Laurent Bonnevey.

Chaque ouvrage est constitué de 2 tabliers séparés et quasi-jumeaux portant chacun un sens de circulation de l'A42. L'ouvrage principal est un tablier bi-poutres caissons précontraints de hauteur variable. Il comporte 3 travées dont les longueurs sont de 63 m pour la travée centrale et 28,5 m pour les travées de rives. Sa longueur totale est de 120 m. Le tabliers est de largeur variable passant de 14 m en rive droite à 15 m en rive gauche. L'ouvrage principal est prolongé en rive gauche par un ouvrage d'accès, désigné par trémie, composé d'une dalle précontrainte isostatique dont un des abouts repose sur l'extrémité du pont caissons principal. Sa portée est de 15 m. Les travaux consistent principalement à reprendre les dispositifs de retenue en rives et supprimer la piste cyclable. Une reprise des bétons en travée courante (piles, encorbellements et intrados), une mise en place de larmiers en travée courante, la reprise des cachetages de précontrainte sur toute la longueur de l'ouvrage, le remplacement des corniches sur toute la longueur de l'ouvrage, le changement des joints de chaussée du tablier aval ainsi que la création de joints de chaussée et de trottoirs entre l'ouvrage principal et la dalle seront également réalisées.

Lieu principal d'exécution du marché : Villeurbanne

Durée du marché (en mois) : 4

Valeur estimée (H.T.) : 1148210 euros

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions des articles R.2144-1 à R.2144- 7 du CCP sont éliminées par le RMO. Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires. Les variantes sont autorisées uniquement concernant le joint sans ancrage au droit de la pile-culée. Le RMO prévoit une négociation des offres. Toutefois, il se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non L'ouverture des plis n'est pas publique. L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur. Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, l'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé. La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ; Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ; Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "dirce-poa-2025-croix-luizet", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés négociés en application de l'article R.2122-7 du CCP. Les délais par tranche sont les suivants : - Tranche ferme : 3 mois de préparation et 1 mois de travaux ; - Tranche optionnelle 1 : 3 mois de préparation et 1 mois de travaux ; - Tranche optionnelle 2 : 1 mois de préparation et 1 ans et 2 mois de travaux.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/10/2024